

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 20 juin 2016 à 20 h 00

L'an deux mille seize, le vingt juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Christian PECQUEUX, Maire, à la suite de la convocation du 15 juin 2016, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Christian PECQUEUX, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 23

14 présents : Christian PECQUEUX, Maire, William LEMAIRE, 2^{ème} adjoint, Marie-Thérèse DESICY, 3^{ème} adjointe, Daniel RÉMY, 4^{ème} adjoint, Christelle LESNE, Jean-Marc DESSE, Yvette JONET, Fabienne DUBUS, Fabien MARQUAND, Marie-Thérèse LLOBEL, Josiane LEGRAND, Thierry FOREST, Didier MARÉCHALLE, Dominique GOMANNE.

2 procurations : Jean-Denis GOURDIN à Christian PECQUEUX
Marie France CAVALIN à Marie-Thérèse LLOBEL

7 Absents : Brigitte ROLAND, Christian MARARA, Fabrice BILLARD, Aurélie MAZURET, Nicole GOURMEZ, Christophe LEBRUN, Jean-Marie MONIAUX.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne DUBUS

1) Mise aux voix de la séance du 31 mai 2016

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte-rendu de la séance du 31 mai 2016.
Il est adopté par l'ensemble des Conseillers Municipaux.

2) Extension de la maison des jeunes : choix des entreprises retenues

Monsieur le Maire rappelle le projet d'extension de la maison des jeunes prévu au Budget Primitif 2016.

Il précise qu'un appel d'offres a été lancé pour 4 lots différents.

L'ouverture des plis s'est déroulée les 10 décembre 2015 et 14 juin 2016.

Les offres ont ensuite été analysées et vérifiées en détail.

Le choix de l'entreprise BFM Construction de Busigny a été retenue pour un montant H.T. de 62 143,96 € pour le lot 1 Gros oeuvre.

Le choix de l'entreprise THIEULEUX couverture de Busigny a été retenue pour un montant H.T. de 15 674,89 € pour le lot 2 Charpente couverture.

Le choix de l'entreprise C.F.D. de Busigny a été retenue pour un montant H.T. de 8 122,19 € pour le lot 3 Menuiseries extérieures.

Le choix de l'entreprise DELVALLEE Stéphane de La Haie Menneresse a été retenue pour un montant H.T. de 4 666,20 € pour le lot 4 Chauffage-électricité.

Soit un total de 90 607,24 € HT.

Monsieur Fabien MARQUAND précise qu'il ne prend pas part aux délibérations et au vote.

Il est proposé à l'assemblée de bien vouloir valider les propositions de la commission d'appel d'offres et d'attribuer le marché aux entreprises BFM construction, THIEULEUX couverture, DELVALLEE Stéphane et CFD.

Après délibération, à 2 abstentions et 13 POUR, le Conseil Municipal valide les propositions de la commission d'appel d'offres.

3) Désignation du bureau ingénierie pour l'étude « pôle gare – Cité des cheminots »

Monsieur le Maire rappelle le projet « pôle gare » à la Cité des cheminots.

Il précise qu'un appel d'offres a été lancé pour la désignation du bureau d'étude.

3 candidatures ont été reçues.

L'ouverture des plis s'est déroulée le 14 juin 2016.

Les offres ont ensuite été analysées et vérifiées en détail.

Le choix du cabinet Divers Cité de Boves a été retenu pour un montant H.T. de 14 700,00 €.

Il est proposé à l'assemblée de bien vouloir valider la proposition de la commission d'appel d'offres et

d'attribuer le marché au Cabinet Divers Cité de Boves.

Après délibération, à 5 abstentions et 11 POUR, le Conseil Municipal valide la proposition de la commission d'appel d'offres.

4) Rapport annuel du délégué du Service de l'eau pour l'année 2015

Le rapport annuel du délégué du Service de l'eau pour l'année 2015 fait apparaître :

- 1 108 abonnés
- 92 216 m³ facturés
- 4,14 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³
- 23 km de réseau de distribution d'eau potable
- 58,5 % de rendement du réseau de distribution
- 100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques
- 100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

L'essentiel de l'année :

- L'eau potable est suivie par de nombreuses analyses. Sur 2015, 100% des paramètres étaient conformes tant en analyse bactériologique qu'en analyse physico-chimique.
- La consommation facturée enregistre une baisse de 14 %. Cette variation de consommation est principalement liée à la baisse de consommation du client SNCF qui avait une forte consommation.
- La production totale a diminué de 14 % et est directement liée à la baisse de la consommation globale. L'usine de Busigny fournit 74 % des ressources et l'usine de Prémont, les 26 % restants.
- Le rendement de réseau de Busigny continue à augmenter même si la hausse reste légère (+ 1,2 %). Ce rendement reste faible et est en deca des objectifs du décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012. Les efforts de recherches de fuites et de renouvellement du réseau restent à poursuivre. Les travaux prévus dans les environs de la zone SNCF devraient permettre de diminuer les pertes.

Monsieur le Maire sollicite son approbation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel du délégué du Service de l'eau pour l'année 2015.

5) Rapport annuel du délégué du Service de l'assainissement pour l'année 2015

Le rapport annuel du délégué du Service de l'assainissement pour l'année 2015 fait apparaître :

- 1 intervention curative réalisée sur les postes de relèvement
- 11 968 m³ traités par la STPE de Busigny Rhizopur
- 124 495 m³ traités par la STEP de Busigny centre
- 13 tonnes de matières sèches de boues évacuées des STEP de Busigny Centre

Bilan et perspectives :

Réalisation du nouveau manuel d'autosurveillance

Le manuel d'autosurveillance de la station, intégrant les évolutions de conduite de l'autosurveillance (codification SANDRE, intégration du point A2 dans le jugement de la conformité) ainsi que les évolutions réglementaires (surveillance des substances dangereuses prioritaires) a été validé par les autorités le 30 septembre 2015 pour Busigny Ville et le 24 septembre 2015 pour Busigny Rhizopur.

Présence d'eaux claires parasites

Ces intrusions pénalisent le fonctionnement de la station et génèrent une surcharge hydraulique.

Télésurveillance des postes de relèvement

Le poste de relèvement « Victoire » n'est pas télésurveillé. La mise en place d'une centrale d'acquisition de données et transmission au superviseur TOPKAPI permettrait aux exploitants une intervention plus rapide en cas de dysfonctionnement.

Eau et Force réalisera une proposition pour la mise en place de ces équipements à la collectivité.

Fiabilisation de la mesure de boues évacuées de Busigny Centre

Le fonctionnement du débitmètre situé en sortie du silo de stockage des boues présente des dysfonctionnements. Afin de garantir une mesure précise des volumes évacués en agriculture, le remplacement de l'équipement est préconisé.

Evacuation des boues rhizocompostées

Les lits plantés de roseaux (rhizofiltres) ont 2 rôles :

- assurer la séparation entre l'eau traitée et la biomasse produite venant du lit bactérien
- stocker et stabiliser les boues produites

L'année 2016 fera l'objet d'un premier déstockage et d'une première valorisation des boues.

Monsieur le Maire sollicite son approbation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel du délégataire du Service de l'assainissement pour l'année 2015.

Informations :

- le permis de construire de la réhabilitation de l'ancien PMU est accordé.

- des appels d'offres sont en ligne pour :

- * l'aménagement du carrefour avec feux tricolores et effacement des réseaux au carrefour des RD 15 et 21.
- * la réfection de la voirie de la Cité Bouchez
- * la réhabilitation et extension de l'ancien PMU.

- un avis d'appel à la concurrence est paru dans la Voix du Nord pour la vente des parcelles D 779 et D 780.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

